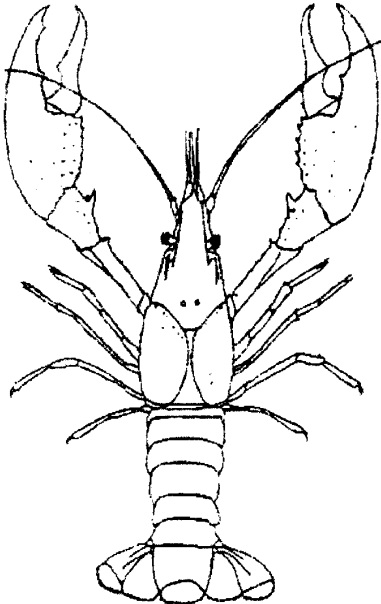


Stéphane BUILLES,  
Permanent de la SEPANSO

## Une Américaine à Bruges

**D**urant l'automne 1998, de jeunes écrevisses de trois à quatre centimètres furent capturées à l'épuisette dans le fossé qui passe devant la maison de la Réserve. L'espèce fut identifiée par les techniciens du Conseil supérieur de la pêche et Monsieur Roqueplo du CEMAGREF (Centre d'Etude sur le Machinisme Agricole, le Génie Rural des Eaux et Forêts) comme étant des Ecrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*).



Cette nouvelle espèce pour la Réserve se caractérise par sa couleur rougeâtre, la présence sur le céphalothorax de nombreuses aspérités, un rostre en gouttière et à bords convergents, ainsi que par la présence d'un ergot sur le bord extérieur des pinces. Elle peut mesurer jusqu'à quatorze centimètres.

Le dimorphisme sexuel est très marqué. Les mâles ont des pinces extrêmement développées appelées *chela* qui leur servent à approcher de la nourriture, combattre et se protéger. En outre, sur la face ventrale, l'appareil reproducteur des mâles est extrêmement visible : deux grands appendices sont transformés pour le transport du sperme.

Depuis une vingtaine d'années, du fait de l'introduction volontaire ou involontaire de la part des mareyeurs, aquariophiles ou simples particuliers attirés par les performances de cette espèce, des foyers se sont multipliés dans toute la France. La Gironde possède d'importantes populations de forte densité (certainement d'une à deux tonnes à l'hectare) dans le Nord Médoc, les marais du Blayais, le Bec d'Ambès...

L'engouement suscité par cette espèce provient de son caractère ubiquiste, de son extraordinaire faculté d'adaptation, de sa résistance aux pesticides, au manque d'oxygène et aux maladies pathogènes qui déciment les espèces indigènes. Une Ecrevisse de Louisiane est capable de vivre en anaérobiose (milieu dépourvu d'air ou d'oxygène) complète durant trois à douze heures. Lorsque l'oxygène vient à manquer dans l'eau, elle monte en surface pour utiliser l'oxygène atmosphérique ou sortent de l'eau pour rechercher des milieux plus favorables.

### Parfum d'Orient

D'autres espèces de crustacés sont présentes sur la Réserve, et notamment le curieux Crabe chinois (*Eriocheir sinensis*) ou "crabe à mitaines", appelé ainsi car ses pinces sont extrêmement velues. Cet animal, qui peut atteindre la taille d'une grosse araignée de mer, est catadrome (les individus mâtures sexuellement retournent en mer pour se reproduire).

On n'observe pas de densité importante. Son éclectisme en matière de nourriture l'amène parfois à nuire localement à la faune aquatique, il fait également des terriers. En Orient, les reproches sont plus fondés car il rentre dans le cycle de la Douve des poumons, un parasite qui occasionne d'horribles souffrances.

Son habitat originel (les marais de Louisiane) étant soumis à d'importantes variations hydrauliques, elle a développé un comportement fouisseur : elle creuse des terriers de 2 à 2,5 mètres comportant une cheminée d'aération. Ces mœurs terrioles font de la *Procambarus* un véritable fléau pour les berges. Mais ce n'est pas tout, sa prolificité associée à un large spectre alimentaire (végétaux en décomposition, plantes aquatiques, animaux benthiques -mollusques, insectes...- et planctoniques) font de cette espèce un redoutable facteur d'appauvrissement des milieux humides.

Les nombreuses espèces qui la mettent à leur menu, principalement ardéidés (hérons, aigrettes...), mustélidés (loutre, putois...), poissons, ne parviennent à contenir son expansion.

Compte tenu des nuisances qu'elle occasionne en France, sa capture est autorisée toute l'année. Pour éviter d'étendre son aire de répartition, son transport à l'état vivant est formellement interdit. Dès sa capture, toute écrevisse doit être impérativement tuée.

Aucune étude française ne permet à ce jour d'apprécier de façon précise l'impact de cette espèce sur le milieu. Un suivi est réalisé actuellement sur la Réserve, en collaboration avec le Conseil supérieur de la pêche, pour tenter de connaître sa répartition, ses exigences, dans le but de gérer ces populations. ■